PRENONS LE PARTI DE LA FRATERNITÉ

LES PROPOSITIONS DU SECOURS CATHOLIQUE

ALIMENTATION

UN ACCÈS DIGNE À L'ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ POUR TOUT LE MONDE, C'EST POSSIBLE. ET SI ON ESSAYAIT ?

NOS CONSTATS

L'alimentation occupe une place importante pour chacune et chacun : la table est le lieu du partage et des retrouvailles, de la convivialité et de l'amitié, des rires et des larmes, des querelles et des réconciliations. Cette table-là n'a pas de prix ; pour autant qu'il y ait quelque chose à mettre dessus, et que ce plat à partager soit bon, pour nous et pour celles et ceux qui y contribuent !

Or en France, entre 5,5 et 7 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2020[1]. Nos propres enquêtes montrent que plus du quart des personnes sollicitant une aide pour se nourrir se privent régulièrement de manger pendant plus de 24h[2].

ENTRE 5,5 ET 7 MILLIONS DE PERSONNES ONT EU RECOURS À L'AIDE ALIMENTAIRE EN 2020.

PLUS DU QUART DES PERSONNES SOLLICITANT UNE AIDE POUR SE NOURRIR SE PRIVENT RÉGULIÈREMENT DE MANGER PENDANT PLUS DE 24H

Si cette situation est liée au contexte du Covid-19, elle marque le renforcement d'une tendance déjà existante, déjà alarmante : en 2009, 2,6 millions de personnes dépendaient de l'aide alimentaire, 5,5 en 2017, selon la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Le nombre de personnes en insécurité alimentaire est certainement plus élevé encore, car toutes ne se rendent pas à l'aide alimentaire. **Cette situation concerne des personnes aussi bien en zones urbaines que rurales. Et en particulier les familles monoparentales, surtout les femmes, mais aussi des jeunes non-qualifiés, des étudiants, ou encore des personnes âgées isolées.**

À cette injustice s'ajoutent des inégalités : **plus les budgets sont serrés, plus la qualité nutritionnelle de l'alimentation est contrainte !** Les personnes en situation de précarité sont les premières victimes de maladies liées à l'alimentation : diabète, maladies cardiovasculaires, obésité[3], etc. Celles que nous rencontrons en sont inquiètes : 83 % des ménages qui ont reçu une aide d'urgence du SCCF en 2020 se disent préoccupés par les effets de leur alimentation sur leur santé. La moitié se déclare dans l'incapacité d'agir dessus pour raisons financières (voir notre rapport État de la pauvreté 2021) !

Les conséquences sont aussi le stress, l'anxiété, l'isolement, qui tracent la voie de l'exclusion - comment se sentir bien, être un ami, un parent digne sans pouvoir se nourrir dignement, soi et ses enfants ?

1 - https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/cocolupa-le-comite-national-de-coordination-de-la-lutte-contre-la-precarite

2 - C'est le cas de 27% des personnes à qui nous avons remis des chèques services début 2021 (cf. notre rapport Etat de la pauvreté 2021).

3 - Deux fois plus élevée chez les catégories populaires (18%) que chez les cadres (9,9%) selon Obépi-Roche. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité pour le Ligue contre l'Obésité, 2020.

Pour beaucoup comme pour Caroline, en 2020 c'est « devenu compliqué ». Alors à la recherche d'un emploi, elle et son conjoint ont pris peur, jusqu'à se résoudre à demander une aide pour se nourrir : « *Il n'était pas question que* [nos enfants] *ne mangent pas* ». Même si « *demander de l'aide ce n'est pas facile. Ça me travaille. J'en dors mal la nuit.* »

ENJEUX

Depuis les années 1980 en France, l'aide alimentaire, avec la distribution de denrées, constitue la principale politique de lutte contre la précarité alimentaire. Le besoin de changements s'impose aujourd'hui. Des personnes que nous rencontrons nous partagent la honte de demander une aide pour se nourrir, ou nous disent simplement que « payer » et « choisir » leur permettraient de « rester dignes ». Être un parmi d'autres quand on fait ses courses, c'est très banal. Et c'est pourtant souvent le souhait de ceux qui se sentent toujours exclus ! Les États Généraux de l'alimentation en 2017 avaient conclu à la nécessité d'une approche globale du sujet (qui tienne compte des enjeux de santé, agricoles et de participation des personnes). Le rapport de l'Igas en 2019 a pointé un problème de qualité de l'alimentation dans l'aide alimentaire et un « État payeur aveugle » en la matière.

En 2020, la mise en place du Comité national de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa), interministériel, et son plan d'action pour « faire évoluer notre modèle français de lutte contre la précarité alimentaire » constituaient de premiers pas. Ils doivent maintenant **mener au droit à l'alimentation, qui ne se limite pas à une mise à l'abri de la faim mais suppose d'assurer la possibilité aux personnes de se nourrir dignement.** C'est-à-dire, le droit « *d'avoir physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante, adéquate et culturellement acceptable, qui soit produite et consommée de façon durable* »[4].

Assurer le droit à l'alimentation c'est mener de front la lutte contre les inégalités sociales et la transition écologique des systèmes alimentaires et agricoles. On sait aujourd'hui que les agriculteurs et les agricultrices ne parviennent pas à vivre décemment de leur travail et que nombre d'entre eux seront à la retraite d'ici 10 ans[5]. Le secteur agricole, gros émetteur de gaz à effet de serre et gros consommateurs de pesticides et de fongicides, est par ailleurs un secteur clé pour limiter les bouleversements écologiques en cours et leurs conséquences sociales[6]. Les conditions de production sont déterminantes pour cela.

Fort de son expérience avec les personnes en situation de précarité et les agriculteurs en France d'une part, et avec des partenaires internationaux engagés dans l'agroécologie d'autre part, le Secours Catholique juge nécessaires des réponses globales. Il s'agit de **ne plus traiter séparément les enjeux de santé, d'accès à l'alimentation ou d'organisation de la transition alimentaire et agricole dans les territoires**.

NOS PROPOSITIONS

Pour assurer l'accès digne à une alimentation durable et de qualité pour tous, il nous faut agir au niveau des ressources financières des ménages (accessibilité économique), s'intéresser à l'offre, pour une alimentation durable et de qualité disponible et accessible physiquement, mais aussi que chacun puisse être réellement acteur de son alimentation.

ASSURER À CHACUN LES MOYENS D'ACCÉDER À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ : Notre rapport État de la pauvreté 2021 souligne à nouveau l'insuffisance des revenus pour vivre dignement. **Les demandes d'aide alimentaire sont formulées par des ménages en extrême précarité d'une part, et par des ménages moins pauvres monétai-**

4 - Olivier De Schutter. *Le droit à l'alimentation, facteur de changement*, Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, janvier 2014.

5 - Selon un rapport de France Stratégie, « un tiers des agriculteurs a plus de 55 ans, et un agriculteur sur deux a plus de 50 ans », « seulement 30 % des installations se font hors du cadre familial » (*Pour une alimentation saine et durable*, 2021, p.32). Selon le CESE, « le rythme actuel des installations en agriculture (13 000 en 2019) ne permettra pas de compenser les cessations d'activités massives prévues dans les années à venir », et « un quart des exploitations pourrait ainsi disparaître en 5 ans seulement ». Avis du CESE, n°2020-10, Conseil économique, social et environnemental, juin, p.12.

6 - Le changement climatique menace en particulier la sécurité alimentaire des populations, en entraînant une baisse des rendements agricoles.

© Nelyninell - iStock

« Demander de l'aide ce n'est pas facile. Ça me travaille. J'en dors mal la nuit. » Témoignage de Caroline, accompagnée par le Secours Catholique.

rement, mais avec des budgets trop serrés ou trop contraints d'autre part[7]. En témoigne Marie-France, 47 ans, dans la Nièvre, qui a vécu 7 ans avec une allocation de solidarité spécifique : *« Les minima sociaux, ça sert juste à ne pas se retrouver dehors. Une fois que vous avez payé vos factures et qu'il vous reste 10 euros par semaine, vous faites comment ? Moi, je prenais un seul repas par jour si je voulais que mes deux filles mangent. Et je n'avais d'autre choix que récupérer des colis alimentaires, souvent sans produits frais, ni poisson, ni viande. »*

Il s'agit avant tout de permettre à chacun de **disposer des revenus nécessaires pour une alimentation de qualité**, ce qui renvoie à un meilleur accès au travail et à un revenu décent et au renforcement des filets de sécurité : assurance chômage, accès facilité aux prestations sociales pour tous les habitants en situation régulière à partir de 18 ans, sous conditions de ressources, augmentation du revenu minimum jusqu'à au moins 40 % du revenu médian, soit 735 €/mois pour une personne seule, dès ce quinquennat et, à terme, 50 % du revenu médian.

OFFRIR UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ DISPONIBLE ET ACCESSIBLE GÉOGRAPHIQUEMENT.

Plusieurs délégations du Secours Catholique sont engagées dans des projets qui contribuent à la mise en place de circuits-courts durables, avec des partenaires du monde agricole (pour des groupements d'achats, tiers-lieux, paniers frais solidaires…). Autant d'expériences qui pointent les enjeux cruciaux d'accessibilité géographique d'une alimentation de qualité et de l'installation de producteurs dans la perspective d'une transition agroécologique.

1. La feuille de route de la politique agricole commune européenne (PAC) en France, que l'on appelle **Plan stratégique national (PSN)**, sera révisée à plusieurs reprises pendant le prochain quinquennat. Ces opportunités doivent permettre de la réorienter ainsi que les fonds afférents, en faveur des installations en agroécologie[8].

2. La restauration collective, ce sont 3,8 milliards de repas par an, et au moins 7,4 millions d'élèves nourris tous les jours. Elle se

7 - Selon notre rapport État de la pauvreté en 2021, 60 % des ménages en logement stable sans impayés formulaient une demande d'aide alimentaire en 2020 ; 537 € correspondait au niveau de vie médian.

8 - Cela touche les enjeux de formation aussi bien que le périmètre d'investissements soutenus par les fonds de la PAC.

« Moi, je prenais un seul repas par jour si je voulais que mes deux filles mangent. Et je n'avais d'autre choix que récupérer des colis alimentaires, souvent sans produits frais, ni poisson, ni viande. » Témoignage de Marie-France, accompagnée par le Secours Catholique.

révèle essentielle pour l'inclusion sociale et l'accès à une alimentation équilibrée - notamment pour ceux qui sont moins bien nourris à la maison. Elle offre un cadre pédagogique important autour de l'alimentation et représente un levier pour davantage structurer des filières locales, durables et solidaires par :

- **a.** l'accès à la cantine scolaire, sur l'ensemble du territoire : assurer une égalité territoriale par rapport à la tarification sociale, renforcer le soutien de l'État aux collectivités pour sa généralisation, étudier son automatisation pour éviter le non-recours en milieu scolaire[9]
- **b.** un soutien financier accru pour assurer l'approvisionnement durable dans la restauration collective prévu dans les textes[10]. 50 millions d'euros ont été mis sur la table dans le cadre du plan de relance en 2020, mais cela reste limité dans le temps et largement insuffisant.

ASSOCIER DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ AUX DÉCISIONS SUR LEUR ALIMENTATION

Impliquer les personnes concernées aux instances pilotes de gouvernance de la transition alimentaire aux échelons pertinents. Ces instances peuvent être à créer ou s'appuyer sur l'existant, par exemple les Plans alimentaires territoriaux ou les coordinations d'aide alimentaire, au niveau départemental, ou le Comité de coordination de lutte contre la précarité alimentaire au niveau national. Cela implique :

1. un soutien financier pérenne, national et pluriannuel, pour assurer les conditions de participation de personnes en précarité à ces instances : un soutien à la fois *aux démarches d'éducation populaire associées à certains projets visant un accès digne*, dans la durée, à une alimentation durable et de qualité (groupements d'achat, tiers-lieux, maisons de l'alimentation etc.) et aux *initiatives de débats démocratiques avec les personnes en précarité, sur les enjeux de transition alimentaire* (assemblées citoyennes, food council, universités populaires).

2. une ambition claire de transition du système alimentaire, qui nécessite de déployer une stratégie sur le court et le long termes dans une visée prospective en matière agricole, économique, environnementale, sanitaire, sociale et sociétale, en associant tous les acteurs.

9 - Aujourd'hui les types d'aides sont disparates, les possibilités diffèrent d'un territoire à un autre tandis que les disparités de fréquentation se maintiennent selon les niveaux sociaux. En 2016, selon le Centre national d'étude des systèmes scolaires, « au collège, les élèves issus de familles défavorisées sont deux fois plus nombreux (40% d'entre eux) à ne pas manger à la cantine que les élèves issus de familles favorisées (22%) et très favorisées (17%) ».

10 - Suivant la loi Egalim, d'ici 2022, les restaurants collectifs publics (ou assurant une mission de service public) doivent s'approvisionner à hauteur de 50% en produits de qualité et/ou durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique ou en conversion. Une étude en décembre 2020 de l'Association des maires de France notait que seules 36% des collectivités pensaient être en mesure d'atteindre ces niveaux en 2022.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Secours Catholique, *État de la pauvreté 2021, « Faim de dignité »*. https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rs21.pdf
- Secours Catholique, *Tu ne laisseras pas mourir ta terre,* 2021, sur les pratiques des communautés autochtones à travers le monde. https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/2021-etude_des_contributions_des_peuples_autochtones-fr.pdf
- Des exemples d'action dans notre réseau, dans *Des restaurants où chacun a sa place, Messages,* février 2021 ; *Précarité alimentaire, l'élan local et solidaire, Messages,* septembre 2020 ; *Les recettes de la dignité, Messages,* 2016.

CONTACTS

- **Marie Drique,** chargée de projets accès digne à l'alimentation : marie.drique@secours-catholique.org

ME22 / DOCTECH-5